

Restructuration et agrandissement du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville

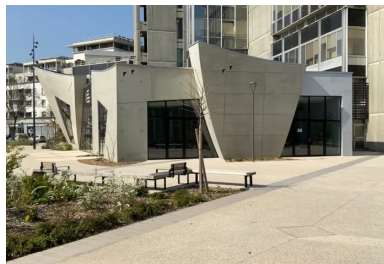
Octobre 2023

L'extension et la restructuration du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville de Vaulx-en-Velin lui redonnent sa valeur d'emblème de la ville et de la République et affichent la présence de l'institution municipale sur la place de la Nation.



La façade principale de l'extension (côté sud) se caractérise par le jeu des surfaces gauches en béton qui la rythme et par sa composition en triptyque.

À la fin du XIX^e siècle, Vaulx-en-Velin était encore un village agricole. Le développement de l'industrie sur le territoire de la commune va commencer au milieu des années 1920, avec la construction, sur un terrain de 75 hectares, de l'usine de soie artificielle TASE (Textile artificiel du Sud-Est), inscrite aux monuments historiques depuis 2011. La création par décision interministérielle, en 1963, d'une zone à urbaniser en priorité (ZUP) va profondément transformer la ville, qui connaît alors une importante augmentation démographique. La construction de la ZUP commence en 1970 et sur les 8 300 logements qui vont voir le jour en une décennie, 90 % sont sociaux. La population va doubler pour atteindre presque 44 000 habitants en 1978. Cette opération va modifier le fonctionnement et l'organisation urbaine de la commune. Le centre administratif et commercial, historiquement situé dans le village, va être transféré au cœur de la ZUP et prendre la forme d'un vaste ensemble composé d'un centre commercial de 25 000 m², le Grand Vire, auquel est accolé le nouvel hôtel de ville. Les années 80 constituent une période assez faste, en termes de fréquentation, pour le Grand Vire. L'accès à l'hôtel de ville se faisait directement depuis le centre commercial par la galerie marchande.

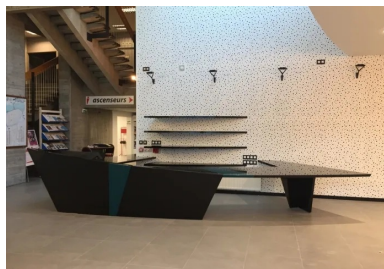


Vue de la façade est, côté salle des mariages.



Les deux façades convexes en béton orientent les flux du public vers le volume de l'entrée en verre collé.

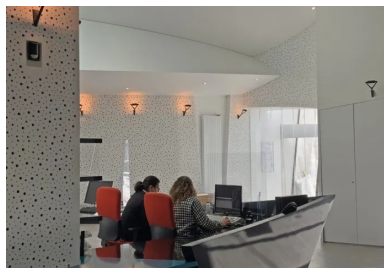
Comme d'autres villes de banlieue, qui ont grandi trop vite à la même époque, Vaulx-en-Velin va connaître de nombreux problèmes. La crise de l'industrie textile, le redéploiement des stratégies commerciales des grandes enseignes sur l'Est lyonnais, un urbanisme fait de quartiers qui vivent repliés sur eux-mêmes et se dégradent, etc., concentrent chômage, pauvreté, délinquance, discrimination et déboucheront sur les émeutes de 1992. Dans ce contexte, le centre commercial du Grand Vire se désertifie, tombe en désuétude et est entièrement démolé en 2001, tandis que l'hôtel de ville est lui conservé. Une nouvelle époque va alors s'ouvrir pour Vaulx-en-Velin avec le lancement d'un important projet de renouvellement urbain à l'échelle de l'ex-ZUP et de refondation du centre-ville.



Le nouvel accueil affirme sa position en tant que lieu structurant les aménagements et sert d'articulation entre les services de l'hôtel de ville.

Améliorer l'accueil de la population

Dans le projet d'origine, construit en 1977, l'accès à l'hôtel de ville se faisait depuis la galerie marchande et l'accueil des usagers se situait au premier étage. Du fait de la **démolition** du centre commercial le Grand Vire, l'accueil a été installé au rez-de-chaussée qui n'avait pas été conçu pour cela. Dans cette nouvelle configuration, il manquait d'espace, de visibilité et de confort. À cela s'ajoutaient d'autres dysfonctionnements qui ont conduit le conseil municipal à lancer un programme de rénovation, ceci afin d'améliorer les conditions d'accueil des Vaudais, ainsi que l'organisation des services et les conditions de travail du personnel. L'extension et la restructuration du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville conçues par le bureau d'études d'architecture Raphaël Pistilli, lauréat du **concours** organisé par la mairie, en constituent la première phase.

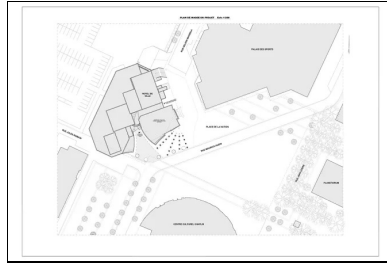


Une verrière apporte la lumière naturelle au-dessus de la banque d'accueil, dont elle souligne la présence, tout en mettant en valeur l'espace du hall.

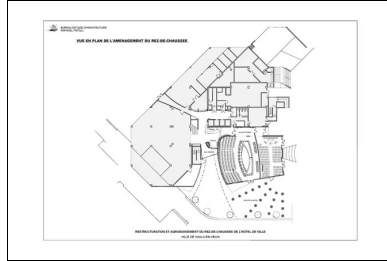
« Avec ses 6 étages, l'hôtel de ville qui borde la place de la Nation joue un rôle majeur dans la restructuration

urbaine et la requalification du centre-ville. Dans ce contexte, le projet vise à redonner au bâtiment sa valeur d'emblème de la ville et de la République», expliquent les architectes Sophie Velut et Raphaël Pistilli.

« L'extension du rez-de-chaussée ancre l'hôtel de ville sur la place de la Nation et est dessinée pour inviter les flux du public à entrer dans le bâtiment. Le volume de l'entrée, complètement vitré, est inséré entre les deux façades convexes en béton de l'extension. Il met en scène et marque le passage vers le nouvel accueil. À l'intérieur, une verrière apporte la lumière naturelle au-dessus de la banque d'accueil, dont elle souligne la présence, tout en mettant en valeur l'espace du hall. L'agrandissement du rez-de-chaussée a permis de séparer la salle du conseil municipal de la salle des mariages. La salle du conseil municipal est composée autour de la table où prennent place les 49 élus. Elle bénéficie de généreuses baies vitrées donnant sur la place et ouvrant ainsi ce lieu de la démocratie municipale sur la ville. La disposition de la salle des mariages lui permet d'avoir un fonctionnement indépendant du reste de l'hôtel de ville, grâce à un accès direct depuis l'extérieur, du côté de la façade est. Une entrée solennelle des mariés par la grande porte trapézoïdale depuis le fond de la salle est mise en place sur la façade sud, du côté de la place de la Nation.»



1. Plan masse



2. Plan du rez-de-chaussée



3. Vue des futures façades de l'hôtel de ville qui seront réalisées lors de la deuxième étape des travaux de restructuration.

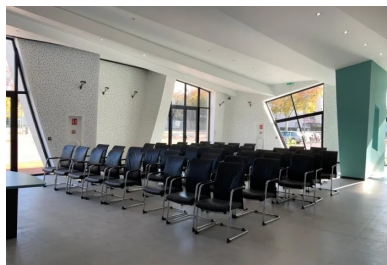
Donner une nouvelle identité

La **façade** principale de l'extension (côté sud) se caractérise par le jeu des surfaces gauches en **béton** qui rythme et par sa composition en triptyque. Elle donne une nouvelle identité au bâtiment d'origine qui ne se distinguait pas d'un immeuble de bureaux classique. Cela affiche et rend plus visible la présence de l'institution municipale sur la place de la Nation. La transparence du volume entièrement vitré de l'entrée contraste avec les murs en béton et renforce l'évidence du parcours vers l'accueil. Parmi les trous de banches calepinés et rebouchés par des cônes des deux parois convexes en béton qui encadrent l'entrée sont insérées trois lignes de spots aux couleurs du drapeau tricolore.



La salle du conseil municipal est composée autour de la table où prennent place les élus.

Pour marquer une certaine continuité avec le bâtiment existant, les architectes ont choisi de réaliser les formes courbes et gauches de l'enveloppe de l'extension en **béton gris** dont le **parement** est laissé brut. Les murs courbes et les voiles sont coulés en place dans des banches métalliques. Les murs de façades présentant des surfaces gauches sont préfabriqués sur le site, par l'entreprise de **gros œuvre**, dans des moules en polystyrène usinés à la commande numérique d'après les modèles 3D des murs. Le bloc de polystyrène est sculpté à l'échelle 1 par une machine numérique 3D. Le fond de moule est ensuite habillé de panneaux en contreplaqué baké pour obtenir le parement lisse souhaité. Coulé au sol sur la plateforme de **préfabrication**, chaque mur gauche est ensuite levé et mis en place.



Vue sur la salle des mariages.

Les travaux réalisés au rez-de-chaussée constituent la première étape d'une restructuration plus globale visant à harmoniser l'ensemble du bâti de l'hôtel de ville et à en améliorer le fonctionnement. Ainsi, dans la poursuite du projet, une continuité des façades en **béton** et verre vient remplacer les façades en bardage métallique habillant les parties en liaison avec l'ancienne galerie commerciale détruite. La création de ces nouvelles façades permettra dans un troisième temps de parachever le réaménagement de l'intérieur de l'hôtel de ville. Le commencement des travaux de modification des façades est prévu pour l'automne 2023.

Fiche technique

Reportage photos : © B.E.A Raphaël PISTILLI

- **Maitre d'ouvrage** : Ville de Vaulx-en-Velin
- **Maitrise d'œuvre** : BEA Raphaël Pistilli

- **BET (structure)** : SLETEC Ingénierie
- **Entreprise de gros œuvre et préfabrication** : VALLORGE
- **Surface** : 619 m² surface de plancher
- **Coût** : 1 462 471 € HT
- **Programme** : restructuration et agrandissement du rez-de-chaussée, comprenant l'accueil, la salle du conseil municipal et la salle des mariages.

CONSTRUCTION MODERNE



Retrouvez tout l'univers
de la revue **Construction Moderne** sur
constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet